

XVIII^e siècle : chirurgiens, médecins du roi et sœurs hospitalières dans l'éphémère colonie française de la Louisiane

Deuxième Partie : La Louisiane de la Nouvelle-Orléans 1724-1803

Joël Le Bras (Bx 58)

En 1724, la Nouvelle-Orléans compte 1 600 habitants, y compris les esclaves, essentiellement de case, mais son devenir reste encore incertain, tout comme d'ailleurs celui de la colonie de Louisiane.

Aux prises avec le nouveau commissaire-ordonnateur La Chaise qui, dès son arrivée, a détecté nombre d'anomalies dans la gestion de la colonie, le gouverneur de Bienville est même rappelé un moment en France, pour explications, non sans avoir toutefois eu le temps de mettre en place le « Code Noir » concernant le statut des esclaves dans les colonies d'Ancien Régime. Du coup, c'est La Chaise qui tient les rênes de la Louisiane, le gouverneur intérimaire de Boisbriant ayant dû réintégrer le territoire des Illinois, dont il est resté lieutenant du Roi, afin d'y régler des problèmes urgents.

Il y a maintenant vingt-cinq ans que de Bienville est en Louisiane. Le climat, les soucis, la maladie l'ont épuisé. Sept de ses frères sont déjà morts. De sa fameuse fratrie des « Macchabées du Canada », il ne reste plus, à part lui, que de Longueil, présentement gouverneur de Montréal, de Sérigny, capitaine de vaisseau sur les flottes royales, et de Châteaugay, toujours lieutenant du Roi en Louisiane et qui l'a accompagné dans son voyage en métropole. Nul ne donne bien cher de l'avenir de de Bienville. Pourtant, contre toute attente, le roi va lui renouveler sa confiance, même si c'est du bout des lèvres.

À la Nouvelle-Orléans, le médecin du Roi Louis Prat a trouvé sur place un chirurgien, également botaniste et, à ce titre, correspondant de Jean-Jacques de Maran, savant français encyclopédiste, considéré entre autres, comme celui qui aura le premier « ouvert le domaine de la chronobiologie ou étude des rythmes du vivant y compris végétal ». Ce chirurgien a pour nom Alexandre. Il est arrivé en 1721, en tant que chirurgien de la Compagnie d'Occident, puis de la Compagnie française des Indes. Depuis son arrivée, il a

longuement étudié l'arbrisseau « myrica cerifera », dont il a découvert qu'à partir de la matière gluante et verte contenue dans ses graines, on pouvait extraire une sorte de cire. Ces graines avaient déjà comme vertu reconnue de traiter la dysenterie par « relâchement des entrailles » aux « doses » de quatre à six graines matin et soir, et quand « l'ipecahuana avait échoué ». Par ailleurs, les Indiens usaient des feuilles de l'arbrisseau pour ses propriétés toniques.

Mais c'est bien la cire des graines qui s'est vite révélée pour Alexandre la production la plus intéressante. Cette cire est obtenue par décoction, après projection des graines dans de l'eau bouillante. Le produit de surface qui en résulte ressemble à de la cire d'abeille sauvage et est récupérée pour en faire des chandelles utilisées comme moyen d'éclairage ou en les faisant brûler dans les chambres des malades atteints de « fièvres contagieuses », ce qui a pour effet de purifier l'air ambiant.

Lors d'un premier envoi en métropole, cette cire connut un engouement inattendu chez les « belles dames de Paris » qui ne voulurent plus « être éclairées que par des bougies faites de cette production végétale » (Oudart). Alexandre écrira à ce propos : « Si on m'accordait six esclaves, je recueillerais assez de graines pour charger un vaisseau tous les ans ». Louis Prat prendra Alexandre sous sa protection, intervenant auprès du gouverneur pour lui donner satisfaction. Il eut ses esclaves et la culture du cirier de Louisiane s'intensifia.

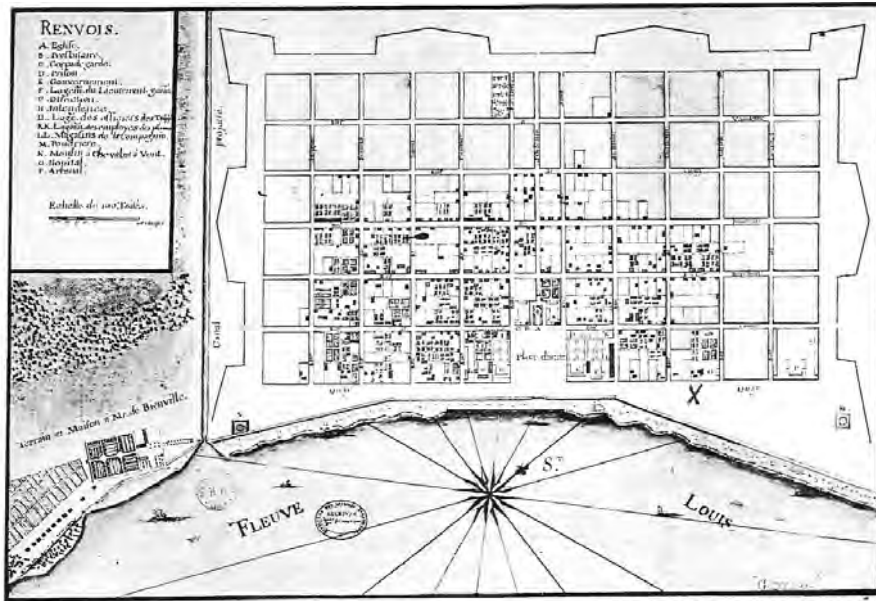
Pendant ce temps, dans le premier hôpital de la Nouvelle-Orléans, les chirurgiens soignent ce qu'ils appellent « la maladie populaire », sorte de « fièvre dysentérique maligne » qu'ils attribuent au croupissement des eaux après la crue automnale du fleuve. La létalité hospitalière est alors effrayante. On compte jusqu'à dix morts par jour chez les hospitalisés, et à la fin de l'année, on estime que la moitié de ces derniers est décédée,

dont la majorité sont des enfants. Louis Prat essaie d'obtenir des autorités des travaux de drainage des grands marécages qui cernent la ville. Mais il se heurte au conflit latent qui règne entre de Bienville et La Chaise. Cette situation intervient dans un contexte général très difficile avec, par exemple, l'arrivée de plusieurs navires de France, porteurs de vivres avariés, pour avoir dû stationner trop longtemps devant le port de Nouveau-Biloxi. On va même jusqu'à abattre pour se nourrir des bestiaux précédemment arrivés dans la colonie pour la reproduction. De véritables famines éclatent et les cas de malnutrition et d'avitaminoses diverses se multiplient.

La colonie se trouve d'autant plus en difficulté que la Couronne a décidé le retrait de près de la moitié des troupes (en 1725, il ne reste plus sur place que huit compagnies sur les dix-sept nécessaires, ce qui ne permet plus d'assurer le service normal des Forts). Fort Rosalie, Fort Toulouse (ou des Alibamous), Fort Saint-Pierre, Fort Orléans sur le Missouri, ouverts respectivement en 1716, 1717, 1719 et 1723, ne comptent plus qu'une trentaine d'hommes, ce qui selon l'administration, ne nécessite pas la présence d'un chirurgien. Seul le Fort de Chartres aux Illinois a pu conserver le sien. Un moment, il est même question de retirer toutes les troupes, ainsi isolées, pour les remplacer par des religieux et de transformer les forts en missions !

Malgré l'anarchie qui s'installe et les graves problèmes alimentaires et sanitaires qui accablent la colonie, les travaux d'aménagement de la nouvelle capitale se poursuivent, et notamment ceux de l'hôpital.

Devant des aménagements qui s'éternisent, et aussi, sans doute, parce qu'elles ne se sentent pas de taille à assurer un service correct de l'établissement, les Sœurs grises ont décidé de quitter la Louisiane. Elles sont par ailleurs inquiètes du fait de rumeurs persistantes selon lesquelles les jours de de Bienville, leur protecteur de toujours,



La Nouvelle Orléans en 1725.

(Bibliothèque Nationale - Cabinet des Estampes)

La nouvelle capitale de la Louisiane a été tracée suivant le plan des villes fortes du royaume. L'hôpital n'est pas oublié. Il figure (en O) en position périphérique, non loin de la place d'armes, et pourvu d'un jardin botanique.

L'emplacement de l'Hôpital est marqué d'une croix.

seraient comptés à la tête de la colonie. Et, de fait La Chaise comme la Compagnie des Indes cherchent manifestement une nouvelle congrégation pour assurer la gestion matérielle et l'administration de l'établissement.

Sur ces entrefaites, le 9 juin 1726, Pauger, l'homme qui avait établi les plans de la Nouvelle-Orléans et dirigé les premiers travaux de construction, meurt de « fièvre intermittente », et ce malgré les soins prodigués par Louis Prat, lequel note à ce propos : « La fièvre intermittente a dégénéré en fièvre lente avec exténuation physique et langueur, qui aurait exigé un prompt retour en France ». Sur son lit de mort, Pauger légua à Prat son exemplaire du « dictionnaire » de Louis Moreri, grand érudit du XVII^e siècle.

La Chaise, lui, pourra se targuer d'avoir « eu la peau » de de Bienville quand ce dernier, le 11 juillet 1726, reçoit son acte officiel de déchéance du poste de gouverneur, même s'il reçoit « en compensation » une confortable pension du roi. Châteaugay, son frère, alors inspecteur des troupes, est lui aussi destitué, tandis que de Boisbriant est rappelé en métropole. Tout ce qui est famille Lemoyne ou ses proches est de ce fait en disgrâce. Ceci n'atténue pas pour autant le malaise qui règne dans la colonie. Les colons manifestent leur mécontentement contre la Compagnie des Indes pour laquelle ils refusent désormais de travailler, l'accusant de les avoir spoliés. Nombre d'esclaves sont morts ou sont passés aux Antilles, reconnues autrement plus rentables que la Louisiane, et dont les besoins en main-d'œuvre sont de ce fait plus importants. Un recensement des esclaves noirs de la colonie montre qu'ils n'excèdent plus guère qu'un à deux mille, auxquels s'ajoutent quelques

centaines d'Indiens. La Chaise est mis en accusation pour avoir fait preuve d'un trop grand laxisme vis-à-vis de la compagnie.

En août 1726, arrive le remplaçant de de Bienville, en la personne de l'Officier de Marine Étienne Périer. La Chaise reste en fonction et, grâce aux intrigues, il le restera jusqu'en 1733.

C'est d'ailleurs lui qui, le 13 septembre 1726, entérinera l'accord passé entre la Compagnie des Indes et les Ursulines de Rouen pour remplacer les Sœurs grises à l'hôpital provisoire de la Nouvelle-Orléans (parmi ces sœurs cette fois des soignantes, on compte aussi une « préparatrice de médicaments »).

Une ordonnance royale sort à la même époque, derrière laquelle on subodore l'intervention de de Jussieu, botaniste des Jardins royaux des plantes, et qui oblige les médecins du roi et les chirurgiens à approvisionner régulièrement ces jardins en « plantes et herbes exotiques ». Louis Prat et Alexandre vont s'y employer avec zèle.

Périer se révèle assez vite un bon administrateur et l'année 1727 va marquer, grâce à lui, un certain renouveau de la colonie. D'emblée, il réussit à faire venir en Louisiane de nouveaux esclaves au nombre de 1 500, dont une partie est dirigée vers les Illinois, désormais considérés comme le grenier de la Louisiane. La culture du tabac reprend, le riz s'implante, l'indigo, la culture qui monte, prospère. Les trois-quarts des colons n'avaient plus d'esclaves et devaient se contenter de quelques engagés et de rares Indiens : désormais, les voilà remis en selle, tandis que les grandes plantations peuvent à nouveau s'offrir des chirurgiens.

L'année 1727 est également marquée, et comme d'ailleurs on s'y attendait, par l'arrivée de onze sœurs Ursulines de Rouen, sous la direction de Mère Sainte-Augustine de Tranchepain, et accompagnées de deux Jésuites. Huit d'entre elles sont des professes pour les « enfants des ingénieurs français des levées du Mississipi et des négociants de la Compagnie des Indes » (Élizabeth Dufourcq), ainsi que des « filles de colons ». Les trois autres sont des hospitalières qui, en attendant le départ des sœurs grises, vont de leur côté s'occuper de « l'enseignement et de l'éducation des jeunes filles pauvres et orphelines ainsi que des jeunes sauvagesses et négresses des maisons de colons ». Les Ursulines s'installent toutes, avec leurs deux servantes, dans l'ancienne maison de Bienville, où elles attendront la construction d'un couvent plus conforme à leurs attentes. Ce dernier devrait normalement être érigé dans la concession de l'hôtel particulier d'un certain Kolly Jean Daniel, actionnaire important de la Compagnie des Indes, arrivé en Louisiane en 1718, et ancien conseiller des finances de l'Électeur de Bavière. Le constructeur-aménageur prévu sera un certain Michel Seringue.

Les trois Sœurs hospitalières sont Marie-Madeleine Hachard, 23 ans (Sœur Stanislas) bretonne d'Hennebont, Mère de Saint-François Xavier, du Havre et Mère de Cavalier de Rouen, originaire d'Elbeuf. Comme leurs huit compagnes, elles ont débarqué en Louisiane le 24 février 1727, à bord du vaisseau *La Gironde*.

Marie-Madeleine Hachard a laissé une relation de sa traversée et de son installation à la Nouvelle-Orléans, intitulée « Voyage des Ursulines à la Nouvelle-Orléans » et éditée par l'imprimerie-librairie Boissel de Rouen en 1728. Elle décrit de façon pittoresque la ville, seulement peuplée de 938 habitants (729 colons, 65 engagés, 127 nègres, 17 sauvages) et l'infestation des lieux par les « maringouins » (il s'agit des culex), les « frappe d'abord » (il s'agit des taons ou chrysops, décrits comme particulièrement agressifs) ainsi que les « brûlots » (il s'agit cette fois des simulies) qui, selon l'auteur, « attaquent les yeux ». Elle parle aussi de la « cour des miracles » que représente l'hôpital provisoire, tenu alors par un chirurgien-major du nom de Pierre de Manadi. Quant à la nourriture des sœurs, elle est par contre loin du régime de famine que d'aucuns décrivent par ailleurs dans la ville. Elle consiste en « bœuf sauvage, chevreuil, singe, oies et dindes sauvages, saganite confectionné avec du blé d'Inde (maïs), broyé puis à bouillir avec du beurre ou de la graisse et destiné à accompagner viande ou poisson, » mais aussi « lièvres, sarcelles, faisans, perdrix, cailles, poissons comme raies, carpes, barbûs, salmandes » et pour le dessert « raisin sauvage ».

Pour ce qui est du travail accompli par ces sœurs, il suffit, pensons-nous, de citer ce qu'en dit Emily Clark dans son livre « Masterless mistress – 1727-1834 » consacré aux Ursulines de la Nouvelle-Orléans : « Elles ont œuvré pour jeter les fondements stables de personnes éduquées et en bonne santé pour la ville en croissance, et ont servi de filet de sécurité lorsque les familles échouaient dans la mort, la pauvreté et la violence ».

En 1728, l'hôpital neuf est décrit comme se trouvant dans des locaux adjacents à la concession Kolly, cédés par ce dernier pour son édification, comme pour celle du couvent des Sœurs, le financement ayant été assuré par le constructeur naval et mécène Jean Louis, arrivé en Louisiane en 1720 à la demande de l'ingénieur Le Blond. Pourtant, si l'on en croit Fanny Chabal, le nouvel hôpital des Ursulines ne sera officiellement inauguré qu'en 1736, étant considéré de toute manière comme le plus vieil hôpital de la Nouvelle-Orléans, mais malheureusement détruit lors de l'ouragan Katrina au début du XXI^e siècle. Louis Prat se sera arrangé pour pourvoir l'hôpital, dès le départ, de tout le nécessaire, en commençant par les lits, la lingerie et les instruments de travail.

C'est en 1728 que va survenir l'un des épisodes les plus sombres de l'histoire de la Louisiane, et ce en pleines crises parallèles opposant Compagnie des Indes et actionnaires « soucieux de leurs seuls intérêts », mais aussi entre Capucins et Jésuites nouvellement arrivés, ou encore entre partisans et adversaires de de Bienville. Il s'agit de l'affaire de la grande tribu des Natchez, le gouverneur Périer ayant commis l'erreur de désigner comme commandant du Fort Rosalie « un officier brutal, jouant au petit tyran et soulevant la colère des Indiens par ses injustices criantes et ses vexations inouïes » (Oudard), en l'occurrence le sieur Etcheparre. Décision d'autant plus malencontreuse que les Natchez n'ont pas digéré l'affaire du calumet au temps de Lamothe-Cadillac, et qu'ils subissent d'inopportunes infiltrations de la part des Anglais de Virginie qui ont déjà dressé contre les Français de Louisiane les Indiens Chicachas.

Les véritables hostilités ne se déclencheront toutefois qu'en 1729, année où Louis Prat, qui aurait dû quitter son poste de médecin du roi, se débrouillera pour prolonger son affectation de cinq ans, soit jusqu'en 1734, ayant épousé Marie-Louise de La Chaise, fille du commissaire-ordonnateur de la colonie. Tout au long de l'année, Etcheparre soumettra les Natchez aux pires humiliations et souvent même se livrera à des exactions inadmissibles, au point que le 27 novembre 1727 le fort Rosalie est attaqué, ses défenseurs et de nombreux colons-planteurs massacrés, soit environ 300 personnes, dont le mécène Kolly et son fils qui avaient des plantations dans la

région. Aucune femme enceinte ne sera épargnée. Par contre les autres femmes le seront ainsi que les enfants et ceux à qui les Indiens n'avaient rien eu à reprocher, même si leurs biens n'échappèrent pas à l'incendie systématique. Les rescapés du massacre furent emprisonnés dans les murs du Fort, désormais tenu par les Indiens.

Le gouverneur ne pouvait faire autrement qu'envoyer sur place une colonne de représailles, composée d'une troupe franco-canadienne, appuyée par un contingent d'Indiens Chactas. Le Fort fut dégagé, les prisonniers délivrés. En 1730, des renforts furent envoyés de métropole, afin de poursuivre les Natchez en fuite. Des centaines d'Indiens seront déportés à Saint-Domingue pour servir comme esclaves dans les plantations sucrières. La nation des Natchez fut définitivement considérée comme anéantie après l'ultime bataille de Sicily Island (Catahoula), dans le nord de l'actuel État de Louisiane. S'il y eut quelques rescapés, ils partirent se fondre dans les tribus voisines des Chicachas et des Creeks. Les orphelins de colons épargnés par les Natchez furent recueillis par les Ursulines.

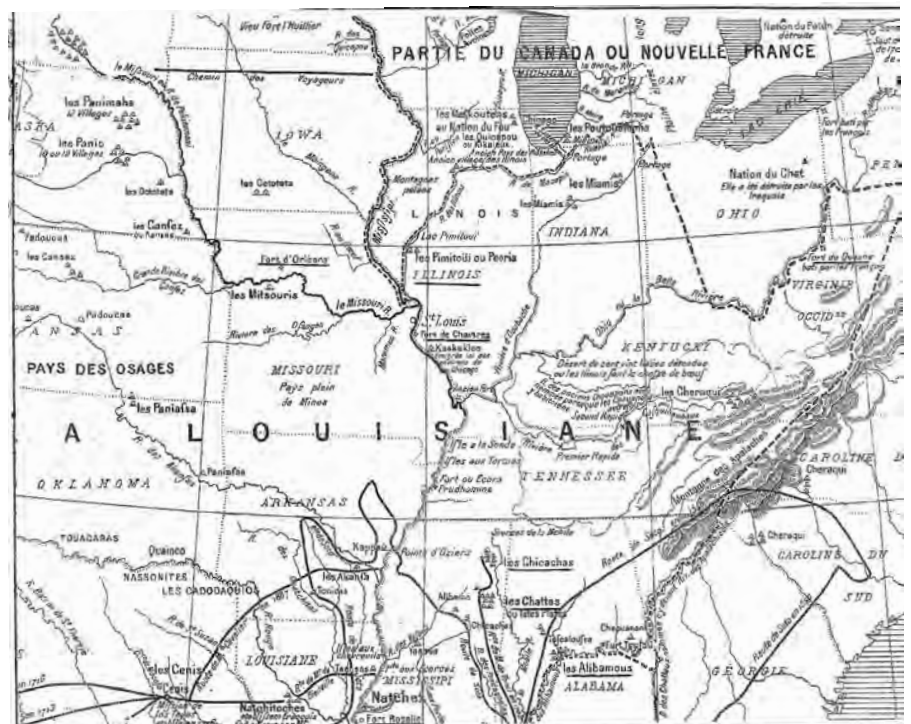
Le 22 janvier 1731, la Compagnie des Indes décide, en Assemblée Générale, de rétrocéder la Louisiane, dont elle était toujours propriétaire, à la Couronne de France. La Compagnie reste cependant en place. Ainsi, vingt ans après que trois Compagnies successives (de Louisiane, d'Occident et des Indes) ont été les propriétaires de la colonie, c'est la France, enfin, qui en hérite. L'une des conséquences de cette décision, c'est que le méde-

cin du roi Louis Prat se voit nanti de pouvoirs accrus en ce sens que de contrôleur des activités de l'hôpital de la Nouvelle-Orléans, jusqu'ici propriété de la Compagnie, il devient aussi son nouveau directeur, l'hôpital étant devenu pour sa part « Hôpital colonial ». Le chirurgien-major passe sous ses ordres.

L'affaire des Natchez fera une victime collatérale en la personne de Périer, qui devra quitter ses fonctions en 1732, remplacé le 25 juillet de cette même année par... De Bienville. Embarqué le 9 décembre 1732, le nouveau gouverneur n'arrivera en Louisiane qu'au printemps 1733, en pleine épidémie de variole, laquelle anéantira par exemple la ville de Fort Louis de la Mobile. La Nouvelle-Orléans compte aussi de nombreuses victimes, en plus d'être ravagée par un ouragan. La famine s'installe et rien ne l'enrayera durant de longs mois, les colons-planteurs qui ravitaillaient la ville en vivres frais ayant abandonné leurs terres pour se consacrer à des activités plus lucratives comme le trafic de fourrures ou ayant été attirés par le mirage de mines pourtant hypothétiques.

Décédé en 1730, La Chaise ne sera remplacé qu'en 1732 par le commissaire-ordonnateur Salmon qui secondera bien de Bienville.

Ce dernier, quoique le mieux aimé sans doute des Indiens, ne peut pourtant que faire régner l'ordre au sein de tribus qui, par solidarité avec les Natchez, fomentent ici ou là des troubles parfois violents. Les garnisons des forts sont renforcées. Les lieutenants du roi interviennent, notamment Dizon d'Artaguiette, chez les Chicachas des sources



La Louisiane intérieure 1728. Sur cette carte, apparaissent, soulignés, les emplacements des principaux Forts de l'intérieur ainsi que les localisations des tribus avec lesquelles la France eut surtout à traiter durant le temps de la colonisation.

de la rivière Mobile. Bienville mène aussi une véritable guerre économique contre les planteurs virginien de tabac, concurrents redoutables des planteurs de Louisiane, pour la plupart d'origine canadienne comme lui.

Louis Prat devient une sommité locale, admis en 1732 dans le Conseil souverain de la colonie qui jusque-là n'avait jamais accepté dans ses rangs un membre du Corps médical. Cette position lui permet de renforcer ses liens avec de Jussieu, toujours conservateur des Jardins du Roi, mais de surcroît membre éminent de l'Académie royale des Sciences. Les expéditions de plantes médicinales vers la métropole s'intensifient.

Le frère de Louis Prat, Jean Prat, nommé docteur en médecine en 1731 par la Faculté de Montpellier, a sollicité son affectation en Louisiane. Quand, en 1734, Louis Prat sera enfin relevé de ses fonctions, c'est lui qui sera tout naturellement désigné pour le remplacer comme nouveau médecin du roi. D'emblée, il se passionnera pour l'arbre à cire et encouragera à nouveau son exploitation, mais, surtout, il se lancera dans la recherche de nouvelles plantes médicinales, sans succès toutefois évident au point de mécontenter le gouverneur et le gouvernement français qui vont lui reprocher d'en oublier quelque peu ses fonctions officielles. Aussi quand il sollicitera la présence à ses côtés d'un médecin du roi-adjoint, essuiera-t-il un refus cinglant, tout comme lui sera refusée une aide financière pour développer ses recherches botaniques.

Le 29 juin 1740, il écrira à De Jussieu : « Je suis accablé de fatigues et de maladies, par les soins qu'il faut que je donne à un hôpital dépourvu de tout secours, à quoi je suis nécessairement obligé de suppléer ». À ce moment-là, il a pourtant à sa disposition les sœurs Ursulines et une bonne demi-douzaine de chirurgiens pour une ville qui ne compte encore que 1 800 habitants (799 colons, 925 esclaves, et 26 Indiens), dans un district de moins de 7 000 âmes (2 450 colons, 4 225 esclaves et environ 500 Indiens en tribus). Et encore, ces 500 Indiens refusent-ils systématiquement les secours du Service de Santé.

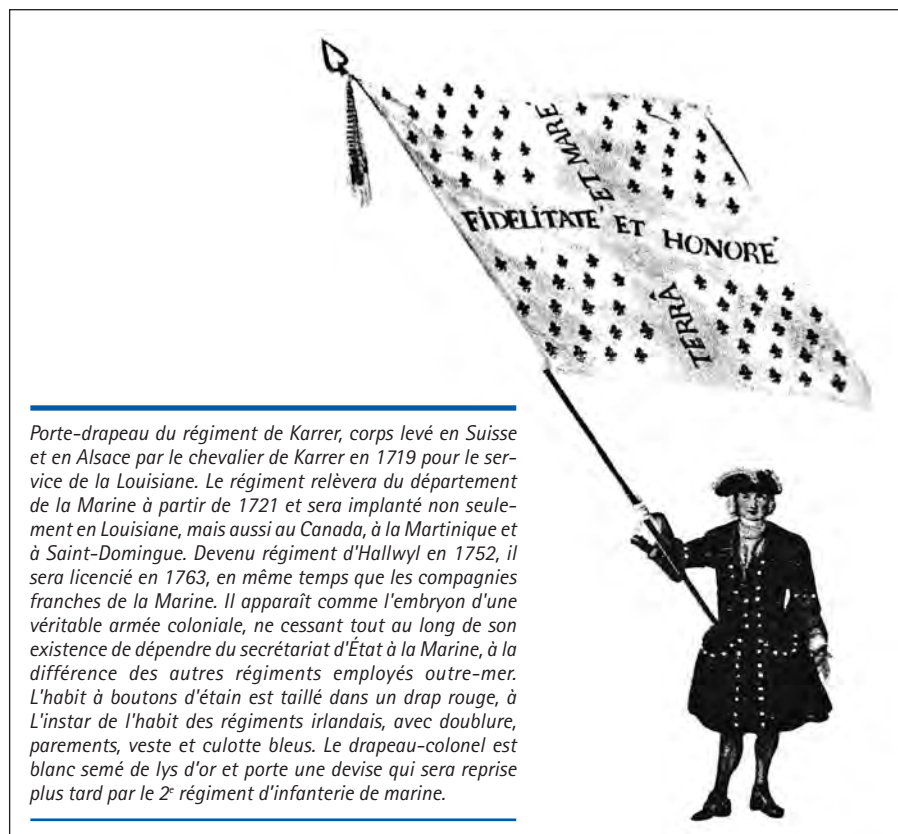
La grosse épine de Bienville est la tribu constamment rebelle des Chicachas. Le 26 mai 1736, il lui livre bataille à Ackia, dans l'actuel état du Mississippi, l'objectif étant de contrôler pleinement la circulation des navires sur le fleuve, circulation déjà contestée naguère par les Natchez. Le combat se solde par une défaite franco-chacta. Le frère du lieutenant du roi Pierre Diron est tué et brûlé par les Indiens. De nouveaux renforts sont nécessaires, qui n'arriveront qu'en 1738, permettant par la même occasion d'encadrer et d'instruire une petite armée d'auxiliaires chactas au nombre de 2 800. Cet envoi sera suivi en 1741 par celui d'une Compagnie du Régiment de mercenaires suisses (complété par des Allemands, des Alsaciens et des Lorrains) dit « régiment de Karrer » créé en 1719 et dont une autre Compagnie était déjà passée brièvement en Louisiane en 1731. Cette compagnie dispose d'un Service de

Santé dont le chirurgien-major Lefebvre est assisté d'un « ayde »-chirurgien.

Malgré cela les Chicachas continuent de défier les troupes françaises, même si de Bienville a signé avec eux, en avril 1740, un traité de paix rendu nécessaire par les pertes subies par les unités de maintenance franco-canado-chactas. On comptera en tout plus de 500 morts tant dans les escarmouches que de maladie, et notamment dans les opérations du Tennessee ayant amené à la création de Fort Assomption, actuel Memphis. Dans cette colonne du Tennessee, on comptait alors 600 Indiens et 200 Noirs conducteurs de chariots. Là encore, les Chicachas avaient rompu mais n'avaient pas été vaincus. Par contre la circulation sur le Mississippi était définitivement sécurisée.

De Bienville finira par quitter définitivement ses fonctions en 1742, mais cette fois sur sa demande. Avec lui se termine ce qu'on peut appeler la période « historique » de la Louisiane. Lui-même aura dirigé la colonie pendant près de trente années, mais durant trois périodes différentes. Il ne sera remplacé que le 10 mai 1743 par le marquis de Vaudreuil, lequel occupera le poste durant dix ans. Ce dernier n'arrivera pas pour autant à relancer vraiment l'économie de la colonie, les caisses restant désespérément vides, la Couronne estimant la Louisiane si peu rentable qu'elle finira par s'en désintéresser. Dans un tel climat de morosité et de découragement, on assistera à des actes d'indiscipline répétés de la part des troupes et aussi à des défections de tribus indiennes jusque là fidèles à la France, mais travaillées sournoisement au corps par les Caroliniens et Virginiens voisins, en mal d'expansion territoriale. Jean Prat, lui, continuera d'herboriser jusqu'en 1746, alimentant de son mieux l'herbier de De Jussieu, comme par exemple par des échantillons de benjoin (Lindera benzoe). Il démontrera aussi les propriétés aromatiques particulières du camphrier de Louisiane. En 1747, mis en demeure d'exercer vraiment ses fonctions de médecin du roi, on lui adjointra un botaniste en la personne de Jean-Louis Guérin. Mais ce dernier mourra de fièvre peu après son arrivée. Prat sera remplacé en 1748 et pour les quinze années qui vont suivre, par le médecin du roi également botaniste, Bénigne Fontenette, lequel trouvera également place au Conseil souverain de la colonie et deviendra même capitaine de la milice urbaine de la Nouvelle-Orléans.

En 1753 arrive dans la capitale de la colonie celui qui restera dans l'Histoire le dernier gouverneur de la « Grande Louisiane », le Quimpérois Billouart de Kerlérec. Avec lui va se terminer le grand cycle des explorations intérieures qui permettront d'étendre le territoire jusqu'aux Rocheuses et jusqu'à la frontière du Canada occidental actuel. Parmi ces explorateurs, signalons Jean-Bernard Bossu,



Porte-drapeau du régiment de Karrer, corps levé en Suisse et en Alsace par le chevalier de Karrer en 1719 pour le service de la Louisiane. Le régiment relèvera du département de la Marine à partir de 1721 et sera implanté non seulement en Louisiane, mais aussi au Canada, à la Martinique et à Saint-Domingue. Devenu régiment d'Hallwyl en 1752, il sera licencié en 1763, en même temps que les compagnies franches de la Marine. Il apparaît comme l'embryon d'une véritable armée coloniale, ne cessant tout au long de son existence de dépendre du secrétariat d'État à la Marine, à la différence des autres régiments employés outre-mer. L'habit à boutons d'étain est taillé dans un drap rouge, à l'instar de l'habit des régiments irlandais, avec doublure, parements, veste et culotte bleus. Le drapeau-colonel est blanc semé de lys d'or et porte une devise qui sera reprise plus tard par le 2^e régiment d'infanterie de marine.

Les Troupes de Marine (1622-1983) Lavauzelle 1986.



Louis Billouart de Kerlerec.

Officier de Marine, adepte du mythe du « bon sauvage », et qui effectua au moins trois voyages dans la Louisiane profonde (1751, 1757, 1770). Il se distingua en particulier en ramenant de ses périples un nombre important de recettes de médecine indienne.

En 1754, apparaissent les prémices d'une guerre « américaine » entre la France et l'Angleterre (représentée notamment par les colons de Virginie – guerre pour le tabac mais aussi pour les fourrures – ou les pêcheurs de Saint-Laurent). Canadiens et Louisianais se rapprochent pour déployer des troupes communes dans la vallée de l'Ohio. Il y aura même un combat autour de Fort Duquesne, au cours duquel les Français affronteront le chef de la milice coloniale américaine, Georges Washington : ce dernier devra capituler au lieu-dit Fort-Nécessité. En 1756, la guerre est officiellement déclarée entre les deux nations. Elle se terminera, comme on le sait, par la chute de Québec après la mort de Montcalm et par le traité catastrophique de Fontainebleau du 30 novembre 1762, prélude au traité de Paris du 10 février 1763 où nous perdons entre autres le Canada, l'Ohio et la partie de la Louisiane située rive gauche du Mississippi. Depuis Fontainebleau, la rive droite ne nous appartient plus, passée pour sa part à l'Espagne, qui l'a reçue en compensation de la perte de la Floride, récupérée, elle aussi, par l'Angleterre.

Pendant toute cette guerre dite de Sept Ans, la Louisiane avait été en proie à des luttes intestines entre le gouverneur de Kerlerec et ses commissaires-ordonnateurs, notamment Rochemore. C'est alors qu'il venait de se débarrasser de ce dernier que de Kerlerec se voyait, par la force des choses, relevé de ses fonctions, puisqu'aussi bien la Louisiane n'existait plus.

Paradoxalement, et du fait, en partie, de l'ouverture des trois Écoles de Médecine et chirurgie navales, la Louisiane avait connu un

afflux plus que satisfaisant en chirurgiens. Pour la première fois, quasiment tous les postes, y compris ceux des Forts, avaient été pourvus. De nombreux noms figurent dans les États de l'époque sans qu'on sache toujours leur origine exacte, étant entendu qu'en principe, les chirurgiens issus des trois Écoles ne pouvaient qu'être destinés à l'hôpital colonial de la Nouvelle-Orléans, aux troupes et aux forts militaires. Parmi les noms relevés de chirurgiens, citons ceux de Régnier, chirurgien-major, Prudhomme, Rabigot, Lavallée, Pradier, Jean Renal (pour l'Île aux Chats près de Biloxi), Larvas à La Mobile, Goudeau à La Balise, Lafaure aux Illinois, Joseph Bourgeat à Natchez en 1759, et qui sera par la suite affecté à Saint-Domingue où il sollicitera, en 1770, un brevet de chirurgien-major. En 1762-1763, Laurens est pour sa part médecin du roi à la Nouvelle-Orléans. À signaler par ailleurs le décès en 1760 de Marie-Madeleine Hacquart, Ursuline de Rouen, intendante de l'Hôpital de la capitale.

Le statut de la Nouvelle-Orléans et de son district va devenir très particulier, en ce sens que l'Espagne qui hérite officiellement de cette partie de la Louisiane, ne se sent pas de son propre aveu, en mesure de la gouverner seule. Alors la France y nomme à côté des autorités espagnoles, le commissaire-ordonnateur d'Abbadie, avec pour consignes de s'occuper des intérêts des Français restés sur place, mais aussi de commencer les évacuations de troupes (pour ne conserver qu'une milice locale), d'apporter des compensations en cadeaux divers aux tribus amérindiennes qui avaient été nos alliées, tels les Chactas ou les Alibamous, lesquels en effet se pressent au siège du Palais dit du gouverneur, implorant même les Français de rester en Louisiane, enfin de préparer une passation de service en bonne et due forme avec les Espagnols, sous la forme d'une cérémonie que la France veut à la fois « digne et grandiose ».

La situation est en fait fort complexe car on compte bientôt à la Nouvelle-Orléans 11 000 colons français autochtones ou repliés, ainsi que 7 000 Indiens et esclaves. La Nouvelle-Orléans reste une ville française à part entière. D'Abbadie étant décédé en février 1765, un remplaçant est désigné du nom de Aubry, qui ne restera qu'un peu plus d'une année mais qui va avoir à régler un problème inattendu, celui de la réception des Acadiens chassés par les Anglais de leur terre canadienne, et français eux-aussi. Aubry réussira à les installer sur les terres des Attakapas, à l'ouest de la Nouvelle-Orléans, au-delà des terres accordées naguère aux Allemands. Il leur fournira même des semences pour leur permettre de lancer un début d'agriculture. Ces Acadiens ne sont encore que les précurseurs d'un autre contingent encore plus important, arrivé pour sa part en 1785 et qu'on installera cette fois au

bayou Lafourche, défluent du Mississippi. La Louisiane comptera alors plus de 30 000 ressortissants français contre une poignée d'Espagnols, ses maîtres officiels.

C'est en 1767 qu'auront enfin lieu les cérémonies de la passation de pouvoir à l'Espagne, un an après une révolte française contre le premier gouverneur espagnol Antonio de Ulloa. Il y aura même à cette occasion proclamation sauvage d'une « République française de Louisiane ». La culture française reste largement dominante, et donc la langue, la signalisation, la presse locale. À l'hôpital colonial, les chirurgiens restent français, et parmi eux un certain Maurice Collet qui sera affecté ultérieurement à Saint-Domingue où, tout comme Bourgeat, il sollicitera un brevet de chirurgien-major.

Autant dire que la présence espagnole est très mal acceptée et que les incidents se multiplient entre les deux communautés, le climat se détériorant encore à l'occasion de la guerre d'Indépendance des États-Unis qui débute en 1779 et qui amène l'Espagne à déclarer la guerre à l'Angleterre, ce qui conduira Madrid à envoyer sur place des troupes pour défendre la Nouvelle-Orléans, troupes forcément mal accueillies par les colons français dont la milice assurait jusque-là la police urbaine.

Plus tard sous la pression de ces mêmes colons, la Convention française aura des velléités de reprendre la Louisiane, d'abord par la force puis par la négociation. Celle-ci n'aboutira qu'en 1800, l'Espagne finissant par nous restituer non seulement la Nouvelle-Orléans mais aussi toute la rive droite du Mississippi (en échange d'un royaume... d'Étrurie que la France cédera à l'Espagne après la bataille de Marengo). Il s'agit du traité de San Ildefonso du 1^{er} octobre 1800, qui ne sera toutefois ratifié par la France que le 21 mars 1801. Il faudra attendre août 1802 pour que la France se décide à nommer à la tête de ce morceau de colonie ainsi récupéré un représentant qu'on appellera « préfet colonial » et ayant des fonctions voisines de celles d'un gouverneur : ce sera Pierre-Clément de Laussat, qui n'arrivera à la Nouvelle-Orléans que le 23 mars 1803, et, qui plus est, pour lancer la procédure de cession de la Louisiane aux États-Unis, car, entre-temps, Napoléon Bonaparte a finalement décidé de vendre celle-ci à un pays qui ne cesse de la revendiquer depuis qu'il a atteint le Mississippi qu'il considère désormais comme son bien propre, et, ce, donc, depuis le traité de Fontainebleau, confirmé par celui de Paris.

Il faut dire que la France n'a jamais cru vraiment en la Louisiane, une colonie qui lui a toujours coûté plus cher que ce qu'elle ne lui a rapporté, et par ailleurs difficilement administrable compte tenu de son étendue. Mais c'est sans doute la perte de Saint-Domingue, qui était en quelque sorte la « base-arrière »

de la Louisiane qui avait été déterminante dans la décision du Premier Consul.

Il est à noter que de Laussat était flanqué à son arrivée à la Nouvelle-Orléans, d'un ultime médecin du roi, en la personne de Blanquet du Chayla, dont le seul titre de gloire connu fut de sauver la vie du marquis Casa Calvo, représentant toujours sur place le roi d'Espagne et dont on ignore de quelle maladie il souffrait, même si l'on sait que la fièvre jaune sévissait alors dans l'ensemble du Bas-Mississippi. Selon Georges Oudard, Blanquet du Chayla ramena à la vie le marquis en « provoquant chez lui une abondante hémorragie du nez » !...

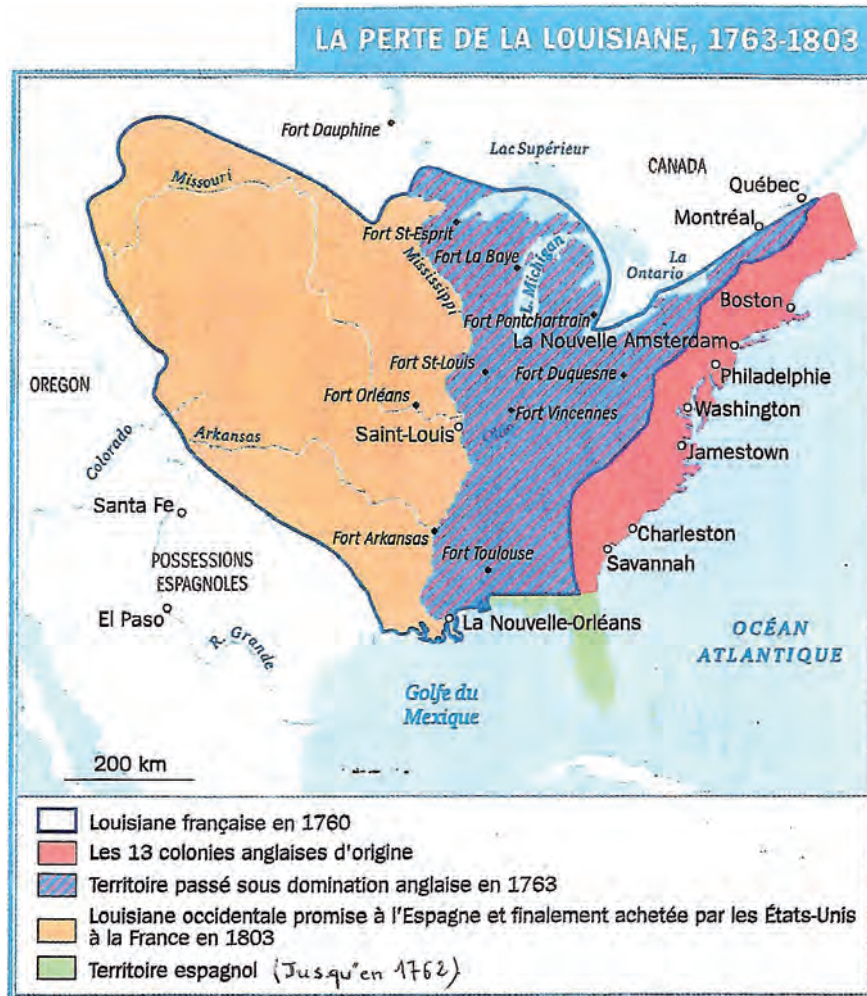
Pour sa part, De Laussat procéda à la libération de tous les esclaves du territoire, la décision d'abolition de la Convention par le décret de Pluviose 1794 n'ayant évidemment jamais été appliqué puisque la Louisiane était espagnole. Quant au décret du 30 floréal an X (20 mai 1802), rétablissant l'esclavage aux colonies d'Amérique, il ne concernait que les Antilles (en plus de la Réunion), car il eut fallu pour cela, comme le stipulait le décret, que la Louisiane fasse partie des colonies un moment perdues et qui avaient été restituées à la France par le traité d'Amiens du 6 germinal an X. Or, la Louisiane ne nous appartenait plus à ce moment-là, et ce depuis 1763.

La Louisiane sera vendue définitivement aux États-Unis, pour la somme de 80 millions de francs, le 20 décembre 1803, ce qui se traduira les 9 et 10 décembre 1804 par une ultime cérémonie officielle dans la ville nouvelle de Saint-Louis des Illinois, créée par les États-Unis, dès leur arrivée au Mississippi en 1764.

Conclusion

L'histoire du Service de Santé de la Louisiane diffère peu de celle des autres Services de Santé des autres colonies d'Ancien Régime, puisqu'elle fut dépendante alternativement de la Couronne de France et de compagnies monopolistiques de commerce, jusqu'à ce que la première nommée prit les choses définitivement en main en y nommant les premiers chefs de Service de Santé que furent les médecins du roi.

Au plan hospitalier, la Louisiane ne connut qu'un seul véritable établissement, à savoir l'hôpital de la Nouvelle-Orléans, et encore, celui-ci ne vit-il le jour qu'au milieu de la courte période de colonisation de la Louisiane. Les autres hôpitaux ne sont que de gros dispensaires, avec quelques lits d'hospitalisation : il s'agit au début de ceux de La Mobile et de Biloxi, à la fin de celui de Natchez, lesquels possèdent un chirurgien, exceptionnellement deux. La couverture sanitaire n'est réalisée nulle part et il est exceptionnel que les Forts autour desquels se



CONSTITUÉE À LA FIN DU XVII^e SIÈCLE, la Louisiane française couvre un territoire immense. Après un accord secret, en 1762, la rive droite du Mississippi passe sous contrôle espagnol. L'année suivante, à l'issue de la guerre de Sept Ans, l'Angleterre récupère la rive gauche. En 1800, Bonaparte trouve un accord avec le roi d'Espagne pour récupérer l'empire français américain. Mais, dès 1803, la France a besoin d'argent pour la guerre contre l'Angleterre : Bonaparte s'entend avec le président Jefferson. Le 30 avril 1803, il lui vend la Louisiane occidentale contre 80 millions de francs.

D'après Annick Foucrier, L'Histoire n° 247.

regroupent les colons-planteurs qu'ils protègent en comptent un, sauf tout à la fin de la colonisation.

L'hôpital colonial de la Nouvelle-Orléans est par contre d'une structure semblable à celle que l'on retrouve dans les hôpitaux du Canada et des Antilles : un médecin du roi, directeur, et qui a remplacé, en 1731, le chirurgien-major, un chirurgien en second, des aydes-chirurgiens, un apothicaire, l'administration, la gestion et l'organisation générale étant confiées aux sœurs de l'ordre religieux des Ursulines, qui ont pris le relais des « Sœurs grises », filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, les premières arrivées sur le territoire. Dans les grandes maisons de commerce, les grandes plantations et aussi en ville, ayant pignon sur rue, on trouve aussi des chirurgiens sous contrat ou carrément privés, ces derniers

fonctionnant selon le principe déjà en vigueur, notamment aux Antilles, de l'abonnement à l'année, le colon quelque peu fortuné, versant au chirurgien « de ville » une somme forfaitaire qui lui permet d'aller se faire soigner, avec sa famille et sa servitude noire ou indienne, 365 jours par an chez le même praticien. La colonie allemande arrivée en 1721 et installée « German Coast » possède aussi son chirurgien à demeure. Par contre, les immenses territoires parcourus par les Indiens ne disposent d'aucun Service de Santé de type occidental. De toute façon, l'Européen n'a aucune tendance à s'implanter en dehors des régions où il peut se livrer au commerce et la culture, c'est-à-dire sur la côte des actuels États de la Louisiane, du Mississippi et de l'Alabama et le long de la vallée du Mississippi, jusqu'au territoire des Illinois, soit dans les actuels États de l'Arkansas et du Missouri. Pour le reste,

l'Européen explore, ce qui permet quand même, s'il est plus curieux ou plus savant que les autres, d'étudier le fonctionnement intime des tribus indiennes en matière d'ethnologie, d'anthropologie, de sociologie, mais aussi d'ethnobotanique. Ainsi observe-t-on d'assez nombreuses études de plantes médicinales, encore encouragées par l'envoi sur place, depuis la métropole, de botanistes, dont des chirurgiens et des médecins du roi, par ailleurs correspondants du jardin des plantes de Paris.

C'est à eux que l'on doit la découverte des vertus du cirier, du créosotier (en infusion des feuilles contre la pneumonie), du *sabal palmetto* ou palmier nain (comme tonique et anti-inflammatoire), du rhizome d'*echinacea purpura* (comme fortifiant), sans parler d'une foule de contrepoisons, comme par exemple contre le venin de serpent.

Plus tard, synthétisant ceux qui jusque-là n'avaient pu lire des ouvrages des explorateurs comme des botanistes du XVIII^e siècle, Châteaubriant estimera que compte tenu de la masse des informations recueillies, tout Indien « est alors, à lui tout seul, une encyclopédie vivante » et que « l'art de guérir de ces Indiens, notamment du Sud-Est de l'Amérique du Nord, est presque aussi avancé que celui des civilisés », effectivement très souvent impuissants à endiguer les maux les plus graves de l'époque. Et de citer les méthodes les plus habituelles de guérir, à savoir :

– les « simples » à la fois multiples et aux multiples usages pour traiter les blessures, les ulcères, les fièvres, la gangrène, les envenimations, les embarras digestifs...

– les bains de vapeur contre les fièvres ou les affections respiratoires, dans les « cabanes aux sueurs » retrouvées dans chaque village,

– les méthodes chirurgicales d'immobilisation d'une fracture, d'utilisation d'une instrumentation variée, de nature végétale ou minérale, pour saigner, extirper, scarifier, pratiquer des révulsions,

– diverses pratiques magiques de type chamannique comme par exemple lors des accouchements, pratiqués un peu partout par des matrones.

Longtemps, les Indiens se montrèrent opposés à toute intrusion de la médecine occidentale de l'époque. Ce n'est que tout à la fin de la colonisation de la Louisiane que l'on assista à des échanges de connaissances et de pratiques en ce domaine, au point d'observer ici où là, un peu comme dans le domaine des religions, l'émergence d'une sorte de médecine « syncrétique » à laquelle s'adonnèrent certains chirurgiens. Le phénomène est particulièrement remarquable précisément chez les Indiens du Sud-Est de l'Amérique du Nord, précocement en contact avec les Européens.

Les ethnologues vont même jusqu'à parler d'une ouverture d'esprit très particulière aux « cinq nations amérindiennes » de cette partie du continent américain, à savoir :

– les Cherokee du Tennessee, du Kentucky, du Nord-Alabama, du nord de la Georgie et de l'ouest de la Caroline du Sud,

– les Creeks (dont les Alibamous) de l'Est de l'Alabama et du sud de la Georgie,

– les Chactas du centre sud de l'Alabama, et du Mississippi,

– les Apalaches du sud de la Georgie,

– les Séminoles de Floride, les Chicachas du nord du Mississippi et du nord de l'Alabama faisant quelque peu exception à la règle, ayant rejeté d'emblée tout apport civilisationnel de l'Européen, tandis que les Natchez de l'actuelle Louisiane avaient pour leur part disparu du paysage après les révoltes de 1728.

À part ces deux dernières tribus, les Français de Louisiane avaient entretenu des relations correctes avec les Indiens. Les Américains des jeunes États-Unis finiront par les extraire tous de leurs terres originelles pour les déporter de force, au XIX^e siècle, en Oklahoma.

Ces nations s'étaient adaptées de façon assez remarquable aux apports de l'Occident, comme dans le domaine des constructions (cases en briques), des plantations (cultures du maïs, de la pomme de terre, du tabac, de la patate douce, de la canne à sucre) et aussi de l'utilisation des... esclaves noirs pour leurs propres besoins (selon Anne Garrait-Bourrier et Monique Vénuat). Au plan de la médecine, l'apport fut sûrement moindre tant les Indiens possédaient de ressources en ce domaine, et les Européens tellement peu encore, en matière de pathologie d'importation ou non.

